

Vers une citoyenneté agie, un enjeu majeur des cen

Notre BAFA d'aujourd'hui, le BIFI, BUFU ou BOFO de demain est fils de l'Éducation populaire. L'oublier, serait de fait, le condamner au vide, exsangue de sens.

Que les Ceméa ne défendent pas becs et ongles ce qu'ils ont contribué, en première ligne, à créer semblerait absurde. La formation a précédé la reconnaissance par un diplôme. Et ce diplôme est la conjonction de deux dynamiques, complémentaires hier, complémentaires et indissociables aujourd'hui : donner aux enfants qui partent en centres de vacances ou qui vont en centres de loisirs, les meilleures vacances possibles, dans un cadre éducatif et en toute sécurité, et assurer la formation des moniteurs d'hier, des animateurs d'aujourd'hui, formation à une fonction de moniteur ou d'animateur, et formation de la personne. Voire en jargon contemporain, la formation du citoyen. Souvenons-nous qu'un moniteur de colonie de vacances, légalement mineur à l'époque (la majorité était à 21 ans, on était moniteur à 18), se trouvait de fait émancipé quand il prenait en charge un groupe d'enfants ou de jeunes. Cela prouve à quel point l'État d'alors considérait que s'occuper des autres,

même avant l'âge légal donnait une réelle responsabilité sociale, et reconnaissait ainsi la qualité et la portée de l'engagement de ces jeunes.

Nous avons à rappeler que sans une reconnaissance institutionnelle de l'animation volontaire, il n'y aurait plus de centres de vacances. L'habitude, la banalisation des événements, des campagnes de presse ou d'opinion plus ou moins bien maîtrisées pourraient laisser penser que le BAFA, les colos, tout ça c'est bien ringard. Ou'il est temps de passer à autre chose, de plus sérieux, de plus... moderne. Pourtant : plus de 1 300 000 enfants et jeunes sont partis en centres de vacances l'année dernière. Plus de 3 millions ont fréquenté les centres de loisirs. Excusons-nous du peu ! Et faisons le pari que si réellement ces structures d'accueil étaient si ringardes, si inadaptées, elles ne réuniraient pas autant de personnes. Parce que, dans l'état actuel de nos connaissances, il faut toujours deux parents pour faire un enfant, nous voilà avec 2 600 000 adultes concernés par les seules colos ! Famille monoparentale ? Certes, alors appliquons des correctifs statistiques et nous arrivons,

Les loisirs et les vacances, un droit

Formez les volontaires de l'animation

Les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active sont un mouvement d'Éducation nouvelle. C'est à ce titre, et en appui sur les principes philosophiques et éducatifs de l'Éducation nouvelle qu'ils participent à la formation des cadres de structures de vacances et de loisirs pour enfants et jeunes.

C'est dans le cadre de l'Éducation populaire que les Ceméa ont choisi de situer leur action de formation, pour s'inscrire concrètement dans un processus de transformation sociale au profit d'une plus grande égalité d'accès aux vacances et aux loisirs pour tous.

C'est dans ce cadre d'Éducation populaire, renforcé par les valeurs de l'Éducation nouvelle que les Ceméa mettent en place des formations qui ont la double ambition de former des cadres compétents et responsables, et de contribuer à la formation personnelle et continue des personnes.

Dans les régions métropolitaines et dans tous les départements ou territoires d'outre-mer, les Ceméa mettent en place des formations pour l'animation volontaire. Elles mobilisent une grande partie des membres actifs des Ceméa. Ces formations s'adressent aux personnes, en particulier des jeunes, qui souhaitent vivre une expérience de prise de responsabilité, en exerçant un rôle d'accompagnement éducatif auprès d'enfants ou de jeunes, en centre de vacances, centre de loisirs sans hébergement, ou au cours des congés scolaires.

Ce secteur est réglementé par des décrets, arrêtés et circulaires. Il est contrôlé par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Des brevets d'aptitude attestent des compétences acquises par les personnes au cours des différentes étapes de leur formation, le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et le BAFD (Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur).



tres de vacances et de loisirs

globalement à 5 millions de parents concernés toutes structures de loisirs confondues ! Pas mal quand même ! Et on ne peut décemment pas imaginer que nous aurions à faire à 5 millions d'imbéciles !

Il est important de resituer les enjeux qui environnent une prochaine « rénovation » du BAFA. Pour ne pas nous laisser piéger par une approche trop techniciste, trop instrumentalisée. Ce dont il s'agit, c'est bien d'une action sociale, culturelle concernant au moins 10 millions de personnes (il serait scandaleux d'oublier les parents dans une réflexion concernant les loisirs et les vacances des enfants), d'une action dont les retombées éducatives sont considérables, et qu'il vaut donc mieux maîtriser.

Le BAFA n'existe que fondé sur ce socle.

Un autre aspect de l'évolution de l'encadrement des centres de vacances et de loisirs a été le changement de dénomination. Ce moment précis de l'année 1973 (ou 1976 ?) où nous sommes passés d'un statut de moniteur de colonies de vacances à celui d'animateur de centres de vacances. Non sans grincement de dents. Non sans quelques interrogations

sémantiques. Animateur, celui qui donne une âme... qui insuffle la vie... On peut comprendre quelques tumultes quand se télescope au même moment ce concept d'animateur et le texte de Tony Lainé, *L'Agir*. Moniteur, pour faire référence aux mêmes origines, portait plus le sens de celui qui accompagne, qui donne des conseils. Veillons à ce que, d'animateur aujourd'hui, nous ne glissions pas vers une quelconque appellation faisant plus référence à une technique, une spécialisation, une détermination toute instrumentale. Veillons à ce que cette rénovation ne se traduise pas par une régression sauvage qui formaliserait ce concept écœurant des « animateurs de vie quotidienne » par exemple.

À la veille d'une réflexion collective, il n'est pas inutile de bien partager ensemble le socle d'où on lance une réflexion. Redire l'évidence aide parfois à mieux se comprendre. On ne construit bien son avenir que quand on maîtrise un tant soit peu son histoire.

pour tous les enfants et les jeunes

Une citoyenneté agie

L'animation volontaire, c'est une formidable aventure pédagogique. Un moment unique où la compétence des uns vient alimenter l'enthousiasme des autres. Où la quiétude des connaissances vient endiguer le torrent des expérimentations. Où les apprentissages se font dans une espèce d'anarchie organisée, créatrice. Il ne faudra jamais oublier qu'une grande partie des avancées pédagogiques du XX^e siècle sont nées dans le cadre de l'école, mais se sont expérimentées et enrichies dans le cadre des vacances et des loisirs, pour revenir ensuite dans le cadre scolaire. Et que ces avancées pédagogiques ont été le fait de ces animateurs fous et inexpérimentés, forts de leur seule responsabilité, de leur sérieux, de leur enthousiasme.

L'animation volontaire, et le cadre dans lequel elle s'exerce, est le plus bel outil d'accession, d'apprentissage de la citoyenneté, pour peu qu'on se donne la peine d'y veiller. Chaque animateur volontaire, fonctionnant hors du cadre de subordination du salariat, est membre à part entière, constructeur, constituant libre d'un projet. À ce titre, il est constituant des lois internes de ce projet. Il en sera le co-garant. Si l'équipe qui l'encadre est en capacité de lui donner à lire toute la richesse du cadre dans lequel il agit, alors nous serons dans une véritable éducation à la citoyenneté, parce que ce sera une citoyenneté agie. Les valeurs de responsabilité, de droit et de devoir, de réciprocité, celles d'altérité et de civisme ne peuvent plus être inconnues, ou méconnues.

Les fonctions de l'animateur

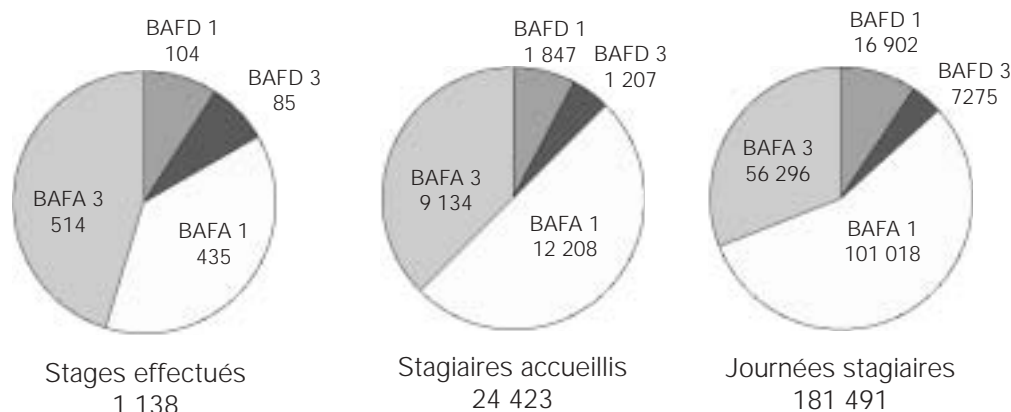
Les Ceméa défendent l'idée d'une équipe éducative où chacun peut réellement exercer ses responsabilités.

L'animateur a donc à se situer au sein d'une équipe répartie sur les fonctions : de direction, de service et d'animation.

Elles sont à la fois techniques et pédagogiques et doivent être assumées, de la prévision à la réalisation et au bilan. Elles supposent de :

- prendre en compte chaque enfant comme personne à part entière, et donc de développer ses propres facultés d'écoute et d'observation ;
- assurer la sécurité affective, physique et matérielle des enfants et des jeunes ;
- promouvoir l'initiative individuelle ;
- mettre en place un cadre qui permette aux enfants et aux jeunes de prendre des responsabilités ;
- accompagner les enfants et les jeunes dans la construction de leurs savoirs et de leur vie personnelle ;
- partager des moments de vie collective et d'activité dans le respect et la promotion d'une véritable démocratie ;
- apporter les éléments nécessaires à la découverte, à l'aventure, au progrès de la personne ;
- prendre en compte l'environnement avec l'ambition de permettre aux enfants et aux jeunes de se l'approprier.

L'activité en chiffres



■ Une convention partenariale CNAF-Ceméa 2002-2004

Ce projet s'est inscrit dans le nouveau dispositif d'aide aux têtes de réseaux des grandes associations. C'est donc dans ce cadre que les Ceméa ont souhaité développer un partenariat avec la CNAF sur des orientations concernant le champ des vacances et des loisirs collectifs de mineurs et des vacances familiales.

Cinq axes de travail ont été retenus et mis en œuvre en 2002

Le renforcement du rôle du niveau national des Ceméa dans l'animation du mouvement et la formation des militants

En traduisant les orientations du congrès national.

En renforçant la cohérence interne dans les actions de formation, les travaux de recherches conduits dans l'association.

En garantissant la qualité des actions des Ceméa sur tout le territoire.

Pour cela, les Ceméa ont renforcé au niveau de leur direction nationale la fonction pédagogique et l'animation du mouvement, chargée, en lien avec l'ensemble du réseau, d'élaborer les contenus, les propositions, les calendriers de formations et d'en assurer la mise en œuvre.

Élaboration et conduite du nouveau plan national de formation des militants de l'association

En renforçant l'appropriation des fondamentaux de l'Éducation nouvelle, des valeurs portées par l'Éducation populaire et des enjeux éducatifs des formations BAFA BAFFD (engagement social et éducatif, sensibilisation à la fonction parentale, accompagnement dans la prise de conscience de l'engagement éducatif, sensibilisation aux faits de société) par l'ensemble des militants.

En permettant des parcours de formation individualisés dans le cadre d'un cursus national commun, piloté par le niveau national, intégrant des passages obligés et des formes adaptées aux disponibilités et aux modes d'engagement des personnes.

En facilitant l'information et l'accès aux formations pour l'ensemble des militants.

En accélérant la mise au travail dans le réseau des orientations et des travaux pédagogiques nationaux.

Le nouveau dispositif national de formation pour les militants a été créé et validé au sein de l'ensemble de l'association. Il identifie des espaces temps réservés aux actions régionales ou interrégionales et d'autres aux rendez-vous nationaux. La programmation dans ce cadre de l'Université de l'Éducation nouvelle à Val Louron fin août 2002 a contribué à cet objectif. Des instances nationales de suivi des actions des groupes nationaux de recherche et de diffusion pédagogique ont également été créées afin de définir leur cadre d'action.

Mise en œuvre de cahiers des charges pour le renforcement de l'engagement qualité pour les formations BAFA et BAFFD

En réaffirmant le caractère spécifique des formations BAFA et BAFFD dans le cadre de l'animation volontaire.

En retravaillant nos méthodologies de formation dans la double logique de la for-

mation de la personne et de la préparation à une fonction d'animation en centre de vacances et de loisirs.

En réécrivant nos chartes pédagogiques nationales BAFA BAFFD.

En renforçant le cahier des charges qualitatif pour l'accueil et le suivi des personnes au cours de la formation BAFA et BAFFD.

En créant des formations complémentaires expérimentales pour les animateurs volontaires en lien avec les besoins repérés sur le terrain avec les organisateurs de centres de vacances et de loisirs.

En produisant de nouveaux outils pédagogiques à destination des formateurs et des stagiaires.

La Commission nationale des vacances et des loisirs des Ceméa, réunie trois fois par an en 2002 a été chargée de mettre ces dossiers au travail dans le réseau, de les conduire, de les diffuser et de les évaluer. Plusieurs points ont été réalisés : création d'une mission nationale BAFA BAFFD en 2002 au sein du Département chargé des Politiques et Pratiques des Vacances et des Loisirs ; finalisation du projet éducatif BAFA BAFFD et publication de dossiers pédagogiques dont la boîte à outils pour l'accueil des enfants handicapés en centres de vacances et de loisirs.

Renforcement des liens avec les acteurs des CVL, les CAF et accompagnement des organisateurs et opérateurs de vacances et de loisirs collectifs

En développant le partenariat local avec les CAF, pour dépasser d'ici à trois ans le seuil de 20 départements.

En travaillant sur la prise en compte de la dimension éducative de l'action des organisateurs, « être organisateur ou opérateur de vacances et de loisirs collectifs aujourd'hui ».

En redonnant du sens à la méthodologie de projet et à la pédagogie de projet dans les centres de vacances et de loisirs.

En aidant à l'appropriation des évolutions du cadre réglementaire des centres de vacances et de loisirs.

En aidant au montage de projets ; projets éducatifs, projets de séjours, création de centres.

Cet axe s'est traduit entre autre par la création d'instances de concertation avec les organisateurs dans plusieurs de nos Associations territoriales. La fonction « accompagnement » des organisateurs s'est aussi beaucoup développée dans les Associations territoriales des Ceméa.

Recherche action sur les évolutions des formes d'accueils collectifs dans le cadre des nouveaux temps sociaux libérés

En ouvrant un chantier afin de mesurer en quoi l'évolution des temps libérés est un facteur d'égalité ou d'aggravation des inégalités, en quoi ces temps seront plus qu'apauvissant de véritables temps d'éducation et d'accès à la culture, aux loisirs ou pas.

En valorisant la place de l'engagement volontaire dans les centres de vacances et de loisirs, comme exemple d'une action éducative d'intérêt général.

Cette recherche action est en cours, elle se finalisera en 2004 par des journées nationales sur les enjeux des temps libérés.

Oser redire le sens et les valeurs des vacances et des loisirs collectifs d'enfants et de jeunes



Les images véhiculées sur les centres de vacances et de loisirs (CVL), les représentations des familles sont souvent axées sur la sécurité des enfants et sur la pratique parfois intensive d'activités. Les modalités pédagogiques, les choix d'organisation, la place des enfants dans celle-ci viennent après.

L'environnement du « tout sécuritaire » n'appelle pas, il est vrai, à la prise de risques éducatifs, à l'innovation pédagogique. Il conduit au programme minimum, au vide éducatif, au planning bouclé, verrouillé et garanti par des adultes, de plus réellement soucieux du bien être des enfants accueillis.

C'est oublier un peu vite le rôle irremplaçable de la vie collective en centres de vacances et en centres de loisirs. Le vivre ensemble, que des acteurs de la vie politique ont repris à leur compte, est l'élément constituant des CVL.

C'est cette vie collective, à condition qu'elle prenne en compte l'enfant et le jeune dans leur dimension individuelle au sein d'un cadre collectif, qui permet à chacun de se réaliser, avec d'autres, d'être reconnu et de participer à une aventure éducative. Les centres de vacances, les centres de loisirs contri-

buent au lien social. Ils permettent, chacun dans leur spécificités, en terme de durée, de constitution de collectifs, d'organisation de la vie quotidienne, la rencontre avec d'autres, sur des temps de vie quotidienne comme sur des temps d'activités plus codifiées. Ces structures d'accueil, au-delà de la réponse sociale évidente et primordiale au besoin de garde et de sécurité des mineurs, font vivre aux enfants de réelles expériences de vie sociale, avec tous ses aspects. Rencontres, négociations, montages de projets, coopération, expression et gestion des conflits, possibilités d'exprimer son avis dans des espaces de paroles identifiés, tout cela existe dans les CVL, dans un esprit et un contexte de respect de l'autre, d'ouverture d'esprit et de solidarité. Ce n'est pas une vision théorique des CVL, une utopie de théoriciens coupés des réalités du terrain. C'est la conception portée par des milliers de militants de l'éducation, d'organisateur qui n'ont pas perdu le sens de leur engagement et qui voient avec grande satisfaction l'affirmation en terme de loi, de la dimension éducative des CVL. N'est-ce pas un enjeu de société aujourd'hui, à l'encontre de tous les intégrismes, des exclusions et de la xénophobie ?

En Picardie, des actions en partenariat avec les organisateurs

Les Ceméa n'étant pas organisateurs, ils engagent des partenariats avec différentes structures afin de permettre d'avoir des lieux d'application pédagogique, d'aider à former les personnes en lien avec les besoins des structures, de trouver des terrains de pratiques pour les stagiaires des Ceméa, qui soient pédagogiquement intéressants, et d'aider à l'amélioration qualitative des projets des organisateurs partenaires. Cette volonté exprimée depuis deux ans s'est fortement développée en 2002.

Partenariat privilégié avec la Jeunesse au Plein Air de l'Aisne

Relais d'information sur l'**Aisne** des formations des Ceméa, formation des directeurs et animateurs, participation à l'encadrement de séjours JPA, réalisation de stages en partenariat (Maroc, Neige, Moyenne montagne) et coopération sur des actions internationales.

Partenariat avec les PEP 80

Formation d'animateurs et de directeurs, action commune en cours sur l'éducation à l'environnement à **Hautebut**, réalisation d'une base d'accueil de centre de loisirs, coopération sur des actions internationales, formations d'animateurs intervenant dans des contrats éducatifs locaux, travail en commun autour d'une activité littérature jeunesse en centres de loisirs et centres de vacances, travail sur la formation d'animateurs professionnels sur l'approche d'un territoire.

Partenariat avec le CCAS-EDF

Formation d'animateurs et de directeurs, montage d'un échange international de jeunes en **Picardie**, partenariat autour des technologies de l'information et de la communication sur **Proyart** tant en animation volontaire que professionnelle, notamment autour de deux séjours basés sur le journalisme et les multimédias.

Partenariat Comité d'entreprise (CRE)-RATP

Participation aux journées d'études organisées par le CRE pour les directeurs encadrant leurs séjours, formation de directeurs et d'animateurs, réalisation de deux « BAFA Séjours » pour former les jeunes qui souhaitent devenir animateur.

D'autres partenariats au local

- **APTHAR et Tactic Animation** : ces associations intercommunales de **Thiérange** assurent une animation locale. Depuis trois ans, les **Ceméa de Picardie** mettent en place une action BAFA au local en liaison avec cette association pour former le personnel des centres de loisirs en liaison avec les ressources locales. En 2002, a été également réalisé un BAFA.
- **Mairie d'Abbeville** : depuis dix ans, les Ceméa assurent la formation des animateurs et directeurs des centres de loisirs de la commune, en travaillant sur les lieux de pratique et en prenant en compte les ressources et les besoins locaux. Les Ceméa sont également impliqués dans la réalisation de la **Fête du jeu à Abbeville**.
- **Mairie de Montataire (60)** : formation des animateurs et directeurs autour des centres de loisirs de la commune, travail pédagogique avec la commune, réalisation d'un stage « camping - VTT » en partenariat avec la municipalité, sont les trois projets menés en 2002.
- **Val de l'Aisne** : un stage directeurs BAFA, des stages d'animateurs et un travail sur la formation des personnels au local ont été réalisés en 2002.

Un réel projet éducatif



Depuis longtemps, les Ceméa attirent l'attention des organisateurs et des directeurs, sur le projet et sur son sens, qu'il soit politique, éducatif, pédagogique.

La dimension éducative des centres de vacances et de loisirs (CVL) est inscrite en terme de loi. Le projet éducatif maintenant, lui aussi inscrit dans la loi, a fait l'objet d'un décret d'application définissant les grands principes qu'il doit contenir. Il y est question également du

« document à caractère pédagogique », le projet pédagogique du directeur de séjours. Soit les organisateurs, et de fait les directeurs, reçoivent cette évolution réglementaire comme une nouvelle contrainte administrative dépourvue de sens et l'échec sera lourd de conséquence pour les CVL ; soit ils s'en emparent pour refonder leur action, réaffirmer leurs conceptions éducatives, leur engagement dans le secteur des vacances et des loisirs collectifs. Ceux-ci pourront ainsi jouer leur rôle spécifique dans l'éducation des participants et des encadrants, dont les animateurs volontaires. La responsabilité est grande, pour ceux qui organisent les séjours, les accueils en centres de loisirs. Elle l'est aussi pour les services du ministère de la Jeunesse et des Sports dans leur capacité à accompagner et traduire sur le terrain cette volonté politique. La parution de cette loi doit être l'occasion de « reprendre l'initiative » pour les acteurs de l'Éducation populaire. C'est le moment de retravailler sur les raisons qui conduisent aujourd'hui, un conseil d'administration d'une association, des responsables politiques, élus dans une collectivité territoriale ou un comité d'entreprise, les permanents associatifs et les responsables des services vacances, d'organiser des centres de vacances, des loisirs au quotidien, des centres de loisirs. C'est le moment de réaffirmer haut et fort les ancrages sur des valeurs sociales et éducatives, de solidarité, de droit aux loisirs et aux vacances, d'égalité pour tous face à ces droits. Cela suppose donc que chaque acteur des CVL inscrive son action dans un cadre, défini réglementairement. Cela renforce la responsabilité des organisateurs, pour affirmer leurs conceptions éducatives, pour les traduire dans un réel projet éducatif, où ces valeurs sont bien liées aux réalités des publics qu'ils accueillent dans les séjours et les structures de loisirs au quotidien. Cela demande aux directeurs d'oser affirmer leurs conceptions personnelles, leurs valeurs éducatives et de les situer en référence au projet éducatif de l'organisateur avec lequel ils vont travailler. Cela leur demande aussi de les traduire concrètement, au regard du centre de vacances ou du centre de loisirs qu'ils vont diriger, en fonction de ses caractéristiques et de son implantation. Cela leur rappelle leur place déterminante dans la formation et l'accompagnement des équipes éducatives, dont les animateurs volontaires sur le terrain.

Trois centres d'accueil

Les Ceméa gèrent trois centres permanents. Ceux-ci accueillent des centres de vacances et de loisirs, des classes de découverte (lecture, écriture, poney, minimotos, activités d'expression, activités scientifiques et techniques, découverte de l'environnement), des activités éducatives en relation avec des collèges, des lycées ou des associations locales, et des stages de formation d'animateurs et de directeurs de centres de vacances et de loisirs. Les Ceméa y expérimentent certaines activités et projets pédagogiques et y pratiquent ce qu'ils défendent quant à l'intégration d'enfants et de jeunes porteurs de handicaps.



- À **Saint-Front** (Haute-Loire), les Ceméa sont associés à la gestion du centre dont les activités en 2002 correspondent à **13 405 journées participants**. Ceci représente 2 098 enfants ou jeunes accueillis sous forme de centres de vacances, de classes, de stages ou de groupes.



- À **Géorama** (Pays de la Loire), les divers projets correspondent à **11 785 journées participants** en 2002, **22 890 repas** servis, 847 enfants accueillis.



- À **Vaugrigneuse** (Ile-de-France), **20 927 journées participants** ont été animées tout au long de l'année.

Groupes de vie autonome, un choix éducatif



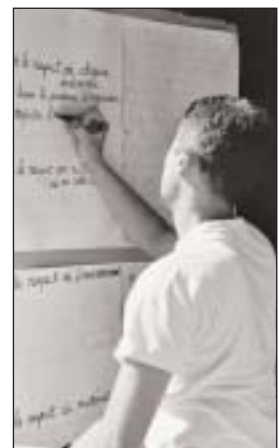
Les activités auxquelles se livrent les enfants au centre de vacances sont de tous les moments. Manger avec ses copains, investir et organiser sa chambre, son coin de chambre à son goût, se laver, jouer seul, à plusieurs, parler, se parler, penser à sa famille, à d'autres, leur écrire, leur téléphoner, se reposer, élaborer des idées, faire des courses, s'aventurer...

De l'importance et de la qualité accordées à ces moments de vie quotidienne par les adultes du centre de vacances, dépendra la qualité des relations avec les enfants et les jeunes. Pour vivre ces moments avec les enfants, encore faut-il que les animateurs soient placés dans des conditions telles qu'ils ne soient pas amenés à devenir de simples « surveillants ». Nous pensons que dans le déroulement d'une activité quelle qu'elle soit, en centre de vacances ou ailleurs, ce sont les relations entre personnes qui sont mises en jeu et que si le thème de l'activité est important, ce qui se passe entre les participants l'est quelquefois bien plus. Que ce soit dans la confection d'une cabane, la pratique d'un jeu d'ordinateur, le rangement de sa chambre, la dégustation d'un plat nouveau, la découverte d'un jeu inconnu, le temps de toilette, il ne s'agit pas d'organiser des « activités-ateliers » conçues et régulées à partir de la seule vision de l'animateur. Le but en est alors le plus souvent de contenir l'enfant dans un espace et une activité donnée, plutôt que de lui permettre d'agir. Ce type d'organisation entraîne d'ailleurs souvent la création entre ces « ateliers » de « temps libres », ce qui révèle bien la nature exacte des autres temps. Pour les Ceméa il s'agit plutôt d'organiser la vie de chacun en relation avec celle de tous à l'intérieur d'un groupe à dimensions relationnelles possibles. Cette vie ne se programme pas : elle naît, s'arrête un instant, renaît, et se développe plus ou moins selon les enfants et les jeunes. Des copinages se nouent, des inimitiés naissent, pour évoluer, s'inverser, repartir... Tout ceci se réalisant bien entendu au travers de l'activité quotidienne. Une telle complexité dans le déroulement de cette vie montre bien la nécessité d'offrir une organisation ouverte qui ne programme pas les activités des enfants et des jeunes dans des temps décidés par les adultes, mais qui se programme en fonction de l'activité issue du groupe. Plus le groupe est important en nombre, moins la souplesse nécessaire à la gestion de cette complexité est possible. Car nous sommes là dans la mise à disposition d'un outil essentiel : le choix. Le choix, c'est avoir le pouvoir de décider ce que je fais, quand je le fais, avec qui je le fais. Bien sûr, il y a des contraintes d'ordre matériel, technique, moral, légal, relationnel, à certains de mes choix. Cela implique des échanges, des négociations, des prises de décisions dans des lieux de paroles clairement repérés.

Le tourisme social et les Ceméa

Les Ceméa ont engagé un travail de longue haleine dans le domaine du tourisme social. Une mission nationale décentralisée est assurée et développée à partir du territoire de l'Association des **Ceméa d'Aquitaine**. Cette mission est en développement compte tenu des enjeux de l'évolution du loisir dans l'équilibre de la société. Cette mission s'articule autour de plusieurs axes.

- **Les relations extérieures** : pour l'année 2002, représentation des Ceméa au Conseil national du tourisme, rencontre et travail de « préréaction » du rapport « tourisme et économie sociale et solidaire ». Participation au séminaire « animation » de l'Union nationale RelaiSoleil.
- **La recherche** : développement d'un système de veille sur la question des vacances et des loisirs dans le champ du tourisme associatif (identification des publications dans le secteur).
- **L'ingénierie** : accompagnement d'un projet d'agrément de formation BEATEP Animateur du tourisme social en région Aquitaine ; accentuation des relations avec l'UNAT Aquitaine ; émergence de la question d'un BAFA 3 identifié Animateur enfants dans les villages de vacances, expérience réalisée par les **Ceméa d'Auvergne** ; déclinaison du projet Ceméa/CNAF avec la CAF de la **Gironde** dans le cadre d'une intervention de celle-ci sur le BEATEP et dans un projet de recherche action (élaboration en cours).
- **La communication** : rédaction et diffusion d'articles concernant le « tourisme et l'environnement », le « tourisme social et l'Éducation populaire », d'un document de positionnement des opérateurs sur les nouvelles formes de tourisme (durable, équitable, éthique...) ; alimentation du site internet des Ceméa sur le secteur du tourisme social ; rédaction et diffusion de trois lettres d'information, une quatrième est en cours.



■ Accueil des enfants handicapés en centres de vacances et de loisirs

La question des vacances des personnes handicapées qu'il s'agisse des enfants, des adolescents ou des adultes pose la question du droit aux vacances pour tous. Depuis des décennies les Ceméa luttent contre l'exclusion et la marginalisation. Pour eux, c'est un devoir politique et une volonté sociale, que de se situer résolument dans une problématique d'intégration. La problématique de l'intégration renvoie entre autre à la problématique de l'exclusion, à la volonté de reconnaissance des ou de la différence(s), au refus de la ségrégation et du ghetto, et à la reconnaissance des droits pour tous les citoyens.

Le CVL, un outil privilégié d'intégration

Les Ceméa définissent la politique de l'intégration comme une volonté d'accueillir la personne handicapée si elle le désire en adaptant les espaces, les temps, les rythmes, les activités et l'organisation, à la réalité de chacun. Le centre de vacances et de loisirs (CVL) n'est pas un projet thérapeutique, mais un projet pédagogique qui peut parfois produire des effets thérapeutiques. Il est un lieu de rencontre, c'est un outil privilégié d'intégration ; c'est un temps de découverte, un espace de jeux, de moments riches d'expériences nouvelles qui vont s'inscrire dans la mémoire des personnes, comme des moments valorisants, faisant reculer la peur, l'anxiété et l'ignorance. Cette tranche de vie est un moment de rupture et de plaisir partagé, c'est un espace intermédiaire qui doit être pensé comme un outil de socialisation afin de permettre « le vivre avec et le vivre ensemble ».

Permettre le vivre avec et le vivre ensemble

Pendant les temps de loisirs, le CVL avec ou sans hébergement réunit des jeunes issus de toutes les couches socio-économiques et culturelles, les accueille, les fait vivre ensemble pendant un ou plusieurs jours à la découverte de cette richesse que représentent leurs différences, fait qu'ils passent ensemble des moments inscrits dans leur mémoire comme des moments valorisants pour chacun, fait qu'ils retournent dans leur milieu initial avec une vision plus ouverte du monde et une meilleure capacité à entrer en relation avec l'autre, et veille à ce que ce lieu, qui est un lieu de passage, un lieu intermédiaire soit pensé comme un outil de socialisation.

L'intégration, un processus, un itinéraire

Tout processus d'intégration s'inscrit dans la durée et évolue par phase, avec souvent des embûches. L'intégration doit être le fait de tous, elle relève de la transversalité, aussi le CVL doit être pensé comme un maillon de la chaîne. Ce processus peut s'évaluer en associant tous les acteurs qui ont participé à différents titres à l'action d'intégration, elle exige de la part de chaque acteur une autoévaluation. Cela nécessite des qualifications appropriées. Toute action d'intégration passe par une étape de formation dont le souci sera de renforcer les compétences pour gérer l'hétérogénéité et de mobiliser notre potentiel sur cette valeur sociale qu'est le droit à la différence.

Il n'existe pas « de recettes » en matière d'intégration. Mais nous pouvons créer des conditions favorables. La mise en œuvre d'un travail d'équipe autour d'un projet pédagogique est un support nécessaire au processus d'intégration. La prise en compte des caractéristiques du public dans le projet pédagogique (lieux, locaux, nature des loisirs, vie quotidienne) est essentielle.



Le « vivre ensemble » dans les centres de vacances

Le quotidien reste l'outil de base pour transmettre les limites qui définissent un cadre de vie et les repères communs que nécessite le « vivre ensemble ». Le collectif s'engage à trouver des modalités qui favorisent la vie de groupe dans le respect de chacun. Permettre au jeune de se confronter à la dimension collective, c'est l'amener à prendre la mesure de la trame sociale et des possibilités de s'y inscrire. En effet, le collectif est un lieu d'apprentissage, de socialisation et de solidarité ; apprentissages de la différence, de la démocratie, de la citoyenneté, il est en cela porteur de valeurs – le respect de l'autre en est une parmi d'autres, mais combien fondamentale – et de normes. Accéder à la responsabilité concrète inhérente à ce « vivre ensemble », c'est pouvoir prendre part collectivement à la gestion d'un certain nombre de choses (choix alimentaires, organisation des activités de la journée) et d'en répondre (s'en porter garant). Des stratégies éducatives qui seraient seulement centrées sur l'individualité sont suffisantes en ce sens où elles feraient fi de la réalité sociale. Il s'agit donc bien de créer un espace où le jeune ait la possibilité d'émettre son propre avis, de le confronter avec d'autres (pairs et adultes), de penser par lui-même et non pas (ou plus) par mimétisme. Ainsi, laisser croire ou proposer à l'adolescent qu'il est seulement consommateur d'un produit, c'est vouer le séjour à l'échec. C'est, de fait, ne pas lui ménager un espace où il puisse s'impliquer, être partie prenante dans la conception d'un projet comme d'avoir à assumer une part de responsabilité dans la réalisation de celui-ci.



Les enfants ont besoin de vivre des « expériences agissantes », de fabriquer des jouets qui autorisent une véritable action, avec lesquels ils peuvent faire quelque chose, changer quelque chose.

Le cerf volant s'élève ! La roue du moulin tourne ! La fusée décolle ! Le feu clignote ! Tous ces jouets fabriqués éveillent d'abord la curiosité, permettent ensuite de multiples expériences dans la construction et dans le jeu. Les jouets du commerce provoquent aussi de la jubilation au moment du jeu mais « le plaisir est accru, quand le jouet est fabriqué par l'enfant lui-même : c'est une véritable expérience par l'objet, sur l'objet. »

Claude Levi-Strauss

« Devant cet univers d'objets fidèles et compliqués (les jouets du commerce), l'enfant ne peut se constituer qu'en propriétaire, en usager, jamais en créateur ; il n'invente pas le monde, il l'utilise. » *Roland Barthes*

En construisant, les enfants ou les adolescents conçoivent, pas à pas, l'objet, effectuent au fur et à mesure une succession d'opérations concrètes qui clarifient leur projet. Ils mesurent, tracent, ébauchent, assemblent, transforment ainsi des matériaux en maîtrisant progressivement un outillage.

Au cours de la fabrication, les constructeurs sont mis en situation d'essayer, de tâtonner, de tester, de modifier, de recommencer. Ils inventent et sont amenés à observer, à se questionner, à jouer. Ils appréhendent ainsi des principes de fonctionnement mécanique en découvrant les frottements, le jeu nécessaire, les réglages, la transformation du mouvement circulaire en mouvement rectiligne, les transmissions. Ils ressentent la force des éléments, eau et air, en mouvement et tentent d'en capter l'énergie – éolienne, hydraulique... Ils font des constats qui peuvent les amener à la découverte des lois de la physique.

Mécanismes des jouets - mécanismes pour jouer : une démarche

■ Apprendre les énergies emmagasinées

Après les jouets d'attelage tirés par une ficelle, l'apparition des camions et des voitures suscita la mise au point de moteurs simples. Un ressort, resserré autour d'un axe par une clef se détendait progressivement.

Économie de la force musculaire

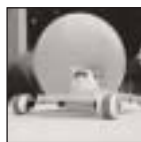


Depuis toujours l'homme a cherché à utiliser des appareils pour dépasser sa relative faiblesse musculaire. Un grand pas a été accompli lorsqu'il a su, à force d'observations et de tâtonnements, domestiquer, emmagasiner et restituer les énergies naturelles ou musculaires.

« Le coin avec lequel on fend une bûche ou l'on insère entre les pièces d'une presse, assure la conservation de la force de chaque coup de maillet... Un poids qui restituera le moment venu la force employée pour le soulever... Les machines à eau, comme le pilon hydraulique ou les barrages de roues hydrauliques, témoignent d'une autre possibilité d'accumulation de la force motrice... »

Il existe trois formes d'énergie : l'énergie potentielle ; par exemple celle d'un poids soulevé, d'un ressort tendu ou torsadé, d'un gaz ou vapeur comprimés ; l'énergie cinétique d'une masse en mouvement et l'énergie calorifique dégagée par le soleil ou par un combustible.

Jouer pour comprendre



Les propositions travaillées par les Ceméa et éditées sous forme de dossier pédagogique correspondent à l'utilisation mécanique de ces différentes formes d'énergie. Simples ou plus complexes, elles s'accordent bien aux désirs d'activité des enfants. Ils demandent souvent : « Comment ça marche ? » Et la réponse n'est pas toujours satisfaisante. Le ballon de baudruche gonflé éjecte de la matière comme l'avion à réaction ou la fusée Ariane ; la voiture à bille a une énergie cinétique comparable à celle des chariots des grands-huit des parcs d'attraction. D'autres formes d'énergies peuvent être emmagasinées comme l'électricité disponible dans les piles, l'eau accumulée derrière les barrages.

Le jeu ne suffit pas pour comprendre les phénomènes observables. Il peut provoquer des étonnements, favoriser l'émergence de questions.

« La fabrication génère des situations-problèmes » qu'il faut résoudre. Les réponses sont validées par le jouet lui-même. Quantifier par la mesure méthodique, expliciter la compréhension du fonctionnement en construisant des protocoles d'expérience, ouvre le champ à l'activité scientifique. Ce sera le rôle de l'animateur.

Un exemple de fiche



Dans les ateliers et les usines, l'air comprimé est très utilisé comme fluide pour actionner des machines. L'air est emmagasiné dans des réservoirs par un compresseur et est restitué dans des effecteurs : vérins, moteurs pneumatiques...

La fusée

Le jouet proposé utilise l'énergie de l'air comprimé (obtenue par la force musculaire) pour évacuer rapidement l'eau mise dans une bouteille provoquant une propulsion par réaction.

Le réservoir est une bouteille utilisée pour des boissons gazeuses (en PET, résistante à des pressions de 9 bars). Une deuxième bouteille est utilisée pour l'ogive et la fixation des ailerons.

Décoller les étiquettes : les traces de colle s'enlèvent selon les marques, à l'eau ou au white-spirit.

Pour dessiner sur ce matériau lisse, utiliser un feutre pour rétroprojection et, comme guide, une bande de film de plastique enroulée sur la bouteille.

Pour une découpe propre, il est plus facile de tracer deux traits parallèles pour une première coupe grossière, puis de retailler en suivant un des tracés.

Dans la deuxième bouteille, découper ce qui sera l'ogive puis un cylindre pour fixer les ailerons.

Les ailerons sont tracés et découpés dans du dossier plastifié puis agrafés.

Le cylindre est solidement fixé au réservoir avec du ruban adhésif. L'ogive est simplement emboîtée sur le réservoir. Améliorer le CX (coefficient de pénétration dans l'air – pour les non avertis) en façonnant au papier de verre un bouchon de liège.

Celui-ci servira d'amortisseur pour le retour au sol.

Le lanceur

Il permet le contrôle de la pression de gonflage et de décider l'instant du tir. Cela facilite l'expérimentation et constitue un élément de sécurité important.

Il s'agit de réaliser une pince qui élargit par compression un bouchon de caoutchouc dans le goulot de la bouteille. Ceci permet la mise en pression du réservoir.

La traction sur une gâchette libère le serrage de la pince, détend le bouchon et provoque le départ.

L'animateur de l'activité

Il organise l'espace pour assurer la sécurité, pour mettre à disposition les matériaux et les outils, pour favoriser le jeu, l'expérimentation. Il est présent pour aider aux gestes techniques, pour guider dans l'apprentissage des tours de mains nécessaires pour mesurer, scier, assembler...
Il ne fait pas à la place : « Aide-moi à faire seul. »
Il est là pour soutenir celui qui se décourage, donner le coup de pouce qui va relancer l'activité (découper le tasseau bien d'équerre, après une série de tentatives infructueuses). Il incite à prendre du recul, à observer ce qui se construit, à essayer, à tâtonner : essayer le roulement avant d'installer le moteur... mettre à l'eau la coque pour observer le niveau de flottaison... L'animateur doit lui aussi prendre du recul pour observer l'évolution de la réalisation, des expérimentations. Il lui sera ainsi plus facile de proposer à chacun en fonction de l'avancement de son ouvrage des pistes nouvelles. Il veille à ce que le jouet soit fini, fonctionnel et esthétique.

Il facilite le jeu en installant des espaces d'essais, d'expérimentations qui incitent à se poser des questions, à émettre des hypothèses, à essayer pour les vérifier.
Il invite à observer, à chercher des documents, accompagne dans la compréhension technologique de l'histoire des machines et des hommes. L'activité organisée en groupe favorise les échanges, les observations, les questionnements, les aides réciproques.

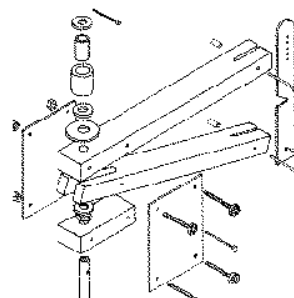
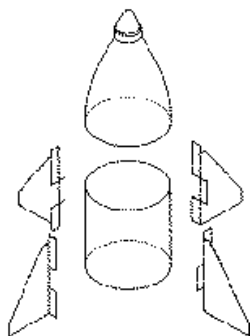


pédagogique d'Éducation nouvelle

d'activité pour les animateurs : la fusée pneumatique

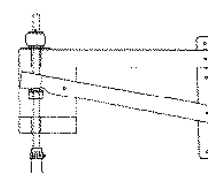
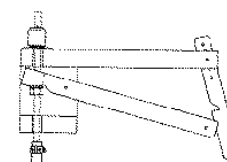
Observer le dessin

Pour la réalisation, utiliser un bois dur : hêtre, chêne... et de la tôle de un millimètre.
Rechercher les matériaux tubulaires emboîtables : 16 à 27 cm de tube laiton de 0,8 cm de diamètre extérieur, 2 cm de tube caoutchouc (durite) de 0,8 cm intérieur, 2 cm de tuyau de gaz de ville.
Pour la pince, débiter deux longueurs de 25 cm et une de 7 cm dans une latte de 3 x 2 mm.
Percer avec un foret de 8 mm pour les passages du tube laiton.
Pour la qualité de la réalisation (la précision du percement est importante), utiliser une perceuse sur support.
Faire deux traits de scie parallèles pour réaliser la fourche.
Préparer par un trait de scie sur les deux pièces le logement de la gâchette.
Préparer une butée sur le tube de laiton (à 8 cm d'une extrémité) faite d'un écrou alésé avec le foret de 8 et « soudé » à l'étain.
Emboîter les tubes caoutchouc sur une tige de 8 mm bloquée dans le mandrin de la perceuse et poncer au papier de verre pour ajuster le diamètre extérieur à celui du goulot des bouteilles.
Les flasques d'assemblage 10x7 mm sont découpées à la cisaille ou à la scie à métaux dans la tôle.
Le montage des pièces fixes se fait avec des boulons de 4x40 mm.



Tirs

Ces dispositions permettent d'être éloigné de l'engin au moment du tir. Une pression de 3 bars au manomètre de la pompe suffit à des tirs ludiques. Pour des recherches de performances plus poussées, un gonflage à 8 bars exige des ailerons plus rigides et solidement fixés. Il est possible d'atteindre des altitudes qui dépassent 50 m (entrée dans l'espace aérien).
À cette pression les fusées sont des objets très dangereux. Il est indispensable de bien choisir un lieu de lancement bien dégagé et d'y appliquer les règles de sécurité des pas de tir.
Les fusées peuvent propulser de petites charges, être équipées de parachutes. Ces perfectionnements dépassent le cadre de cette fiche.



Montage

Placer le tube, dans les pièces de bois, positionner les flasques, bloquer l'ensemble avec un serre-joint, pointer et percer. Boulonner.
Mettre en place le levier à fourche (aminci dans la zone de frottement), enfiler les rondelles, le bouchon, percer le tube laiton et poser la goupille. Percer alors les flasques et le levier, une grosse pointe sert d'axe de rotation.
La gâchette est découpée dans la tôle de un millimètre.
Une série de trous faits avec un foret de 3 mm permet le réglage de la compression du bouchon. Attacher à la gâchette une ficelle d'au moins 4 mètres. Fixer solidement avec un collier le tuyau de 4 m au tube de laiton.
Pour la connexion à la pompe, emboîter une valve de chambre à air de voiture, serrer avec un collier.
Réaliser un support si possible articulé pour faciliter le positionnement de la fusée sans perte d'eau.
Ancrer au sol (masse ou piquets).